

Lancement du Secours Maritime en collaboration avec la Marine Nationale

Janvier 2024

Le CHPC est heureux d'annoncer le lancement officiel du projet "Secours Maritime", une initiative novatrice en collaboration avec la Marine Nationale. Validé en mai 2022 par le Président de la République, le projet a franchi toutes les étapes de conventionnement, formations et organisation matérielle pour être opérationnel depuis novembre 2023.

Mobilisation rapide en cas d'urgence

Sur appel du CROSS, l'équipage de l'hélicoptère est mobilisé, et simultanément, l'équipe médicale de la Marine Nationale et du CHPC est déployée. Sous réserve de conditions météorologiques favorables, la mission est officiellement lancée. Un total de 28 professionnels volontaires du CHPC, comprenant 15 médecins et 13 infirmier(ère)s, participent activement à ce projet.

Collaboration avec le Service de Santé des Armées

La médicalisation de ce service est majoritairement assurée par le Service de Santé des Armées et l'équipe des urgences du CHPC prend le relais une semaine par mois.

Le projet "Secours Maritime" a été conçu de manière à ne pas interférer avec l'activité du SMUR terrestre ni avec celle du service d'accueil des urgences. Cette initiative représente un point d'attractivité majeur pour le service des urgences, avec un délai impressionnant entre l'appel et le décollage (moyenne aux alentours de 25 mn).

Formation et perspectives d'avenir

Les personnes impliquées ont suivi un stage de survie en mer et une formation de treuillage. Elles auront également la possibilité de suivre un Diplôme Universitaire (DU) de Secours Maritime, intégré dans le plan de formation de l'établissement.

Dans les projets à venir :

- Formation continue des professionnels pour l'activité du SMUR Maritime
- Organisation d'un séminaire orienté vers le secours maritime
- Création d'une procédure de transfert Hélico-Hôpital en concertation avec le SAMU 50.
- Participation à des exercices complexes impliquant les secours maritimes et terrestres

L'établissement se réjouit de cette collaboration novatrice qui renforce les capacités d'intervention en cas d'urgence et contribue à la sécurité maritime dans la région. Cette activité de secours en mer est aujourd'hui une consécration permise grâce à un effectif d'urgentiste recomposé.